

Observatoire Régional de la Sécurité Routière d'Ile de France

Baromètre du mois de Décembre 2008

Bilan du mois	Accidents corporels	Personnes tuées à 30 jours	Blessés
Décembre 2008 provisoire	1 923	30	2 258
Décembre 2007	1 963	22	2 260
Variation	-40	+8	-2
Evolution Régionale	-2.0%	+ 36.4%	-0.1%

Evolution Nationale	- 12.4%	- 9.8%	- 19%
----------------------------	---------	---------------	-------

Contrairement à l'évolution nationale (bilan positif de l'ensemble des indicateurs), le mois de décembre 2008 présente une augmentation du nombre de personnes tuées par rapport à 2007 (+36.4%). Cette augmentation s'observe sur les départements très urbains d'Ile de France, à savoir Paris et la petite couronne.

En revanche on constate au mois de décembre 2008 une diminution du nombre d'accidents corporels et une stabilisation du nombre de personnes blessées.

Bilan de l'année	Accidents corporels	Personnes tuées à 30 jours	Blessés
Année 2008	22 138	374	25 779
Année 2007	22 419	351	26 545
Variation	-281	+23	-766
Evolution Régionale	-1.3%	+ 6.6%	-2.9%

Evolution Nationale	- 9.7%	- 7.5%	- 11.2%
----------------------------	--------	---------------	---------

Le bilan de l'année 2008, en comparaison à celui de l'année précédente, révèle une diminution conjointe du nombre d'accidents corporels et du nombre de personnes blessées sur les routes d'Ile de France. A noter que le nombre d'accidents corporels est en diminution pour la première fois depuis 2004, année où cet indicateur était le plus bas.

En revanche, le nombre de personnes tuées sur cette période est supérieur à 2007, comme ce fut le cas durant tout le deuxième semestre de l'année. Les départements de Seine Saint Denis et des Yvelines se démarquent des résultats observés et présentent une amélioration de cet indicateur.

Au niveau national le bilan de l'année 2008 est quant à lui favorable sur l'ensemble de ces trois indicateurs.

Nota : Les résultats présentés dans ce baromètre reposent sur un système de remontées rapides. Ces données, dites ATB (Accidents, Tués, Blessés), sont fournies par la préfecture de police de Paris, les préfectures de département et les observatoires départementaux de sécurité routière en DDE. Ils s'agit de données provisoires.